La procédure pour prendre sa licence de triathlon se décompose en 3 phases : l'une auprès de votre médecin, la seconde auprès de la FFTRI (via internet) et la dernière auprès du club.

1. Démarche auprès de votre médecin

Vous devez vous rendre chez votre médecin pour passer une visite médicale au cours de laquelle il devra compléter le formulaire suivant .

2. Démarche auprès de la fédération

La démarche auprès de la Fédération Française de Triathlon s'effectue en suivant ce lien .
Vous trouverez sur la page liée des notices pour le
renouvellement de licence,
les
mutations
et les
nouveaux adhérents
.

3. Démarche auprès du club

Enfin vous devrez **compléter et imprimer** le formulaire destiné au Laval Triathlon Club ainsi que le
règlement intérieur à signer
. Vous devrez
remettre votre dossier complet aux responsables licences
(voir Rubrique Contacts/La vie du club)
:
- demande de licence FFTRI complétée via internet (en suivant les instructions reçues par mail de la fédération pour les renouvellements)
- certificat médical *"triathlon en compétition"*
- réglement du CLUB à lire et signer
- fiche de renseignements du CLUB
- paiement de la licence (tarif FFTRI + cotisation du club 37 euros)

Si vous optez pour une assurance FFTRI, veuillez remplir un chèque à part du montant de l'option choisie, à l'ordre de "Allianz".

4. Édition de votre licence

Dès lors que le club et la ligue auront validé tous les documents vous recevrez une notification de mise à disposition de votre licence à télécharger. Les **licences FFTRI sont dématérialisées.** Il vous reviendra d'en sortir une copie papier en fin de procédure (après mise à disposition par la FFTRI). Cette dernière vous sera demandée au retrait des dossards sur les diverses courses pour la saison à venir. Plus de problème de perte de votre licence.

NB : Si vous ne parvenez pas à ouvrir les documents liés depuis votre navigateur, réalisez un clic droit dessus puis enregistrer les fichiers alternativement sur le bureau de votre poste. Vous pourrez ainsi en disposer à votre guise. Il s'agit de fichier PDF ne présentant pas de risque et ouvrable au moyen du logiciel Adobe Reader (gratuit et téléchargeable ici).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à utiliser l'interface d'envoi de mail au responsable des licences dans la rubrique Contact.